

Notre acte d'engagement en 10 actions



Depuis 1978, l'UNOSEL travaille au quotidien pour faire reconnaître et professionnaliser un secteur dans lequel les pratiques n'ont pas toujours été au niveau des attentes... A ce titre, ses fondateurs ont inventé le premier label de certification de la profession.

Au départ ils n'étaient que quatre pionniers... Aujourd'hui 70 organismes ont été labellisés UNOSEL à la suite d'un long contrôle et d'inspections régulières.

70 organismes adhérents convaincus que dans nos sociétés de plus en plus mondialisées, les échanges linguistiques, culturels et de loisirs sont source de maturité, d'ouverture et d'enrichissement tant personnel que professionnel.

Désormais, lorsque l'on cherche une information, des coordonnées, des conseils sur l'ensemble des métiers des séjours linguistiques jeunes, des séjours linguistiques adultes en formation professionnelle, des colonies de vacances ou des voyages scolaires, c'est définitivement vers l'UNOSEL qu'il faut se tourner.

Reconnaissable par son nouveau logo-label, l'UNOSEL s'affirme comme la référence tant en termes de qualité, de confiance et de résultats pour l'ensemble de la profession.

www.unosel.ora

La qualité labellisée

La réglementation française constitue la base minimale de référence pour l'ensemble des professionnels du secteur «Séjours Educatifs» de l'UNOSEL. Cette base est le point de départ de notre engagement

Notre ACTE D'ENGAGEMENT est la traduction de notre volonté d'agir pour la qualité de nos prestations pouvant être partagée par tous les membres «Séjours Educatifs» de l'UNOSEL.

Notre ACTE D'ENGAGEMENT vous accompagne du premier contact jusqu'à la fin du séjour et après.

Les séjours éducatifs de l'UNOSEL réunissent les organismes agréés proposant : des séjours ou centres de vacances, des stages sportifs et des séjours itinérants pour les enfants et les adolescents et pour certains pour les jeunes adultes.

La mise en place des séjours, stages ou séjours itinérants est le fruit d'un important travail de réflexion, de choix, de sélections et de préparations, très antérieur à la publication des brochures ou à la mise en ligne des séjours sur internet.

La qualité de chaque séjour résulte d'une expérience acquise au fil des années, qualité remise à jour de manière permanente en prenant particulièrement en compte l'analyse précise des séjours écoulés.

1. Nos brochures nous engagent

Les brochures et documents présentant les séjours éducatifs des membres de l'Unosel sont contractuels et décrivent clairement l'offre de l'organisme pour chaque séjour. Chaque présentation, fidèle, permet d'apprécier le contenu qualitatif et quantitatif des séjours et les prestations proposées. Les prix annoncés sont transparents quant aux prestations comprises dans chaque forfait.

2. Notre respect de la législation française vous protège

Chaque membre séjours éducatifs de l'Unosel, conformément aux exigences législatives, est titulaire d'une immatriculation au registre national auprès d'ATOUT France.

Chaque membre séjours éducatifs est également titulaire d'une assurance responsabilité civile et d'une garantie financière dont le montant est fixé par décret.

3. Une réelle action éducative

Chaque organisme de séjours éducatifs de l'Unosel, s'appuie sur son projet éducatif porteur de ses valeurs et de ses objectifs en matière d'action éducative. Cette réelle action éducative, complémentaire à l'éducation parentale, est un engagement de respect et de tolérance.

Pour tous les séjours, chaque directrice et directeur, élabore son projet pédagogique en collaboration avec son équipe d'encadrement et l'organisme. Ce projet pédagogique résulte du projet éducatif de l'organisme et prend en compte le groupe et chacun des membres qui le composent.

Cette réelle action éducative comprend toujours une sensibilisation à la citoyenneté, au respect de l'autre et au développement durable

4. Un encadrement de qualité

Les animateurs et directeurs des séjours sont sélectionnés en fonction de leurs qualifications et diplômes et/ou expérience avérée, de leur maturité, de leurs motivations et de leur aptitude à travailler avec des enfants et des jeunes. Ils adhèrent tous au projet éducatif de l'organisme et chaque membre de l'équipe d'encadrement adhère au projet pédagogique du séjour.

Les membres des séjours éducatifs de l'Unosel vérifient que leurs personnels d'encadrement ne font pas l'objet d'une interdiction d'encadrer prononcée par Jeunesse et Sports qui se charge de vérifier que le casier judiciaire (extrait n°2) ne comporte pas de condamnation interdisant l'encadrement d'enfants / de jeunes. Chaque membre séjours éducatifs de l'Unosel exige et contrôle que les activités sportives spécifiques sont encadrées par des moniteurs ayant les diplômes requis.

Les membres des séjours éducatifs de l'Unosel s'engagent à mentionner précisément le taux d'encadrement pour chacun des séjours.

5. A l'écoute des enfants / des jeunes

Les enfants / les jeunes sont consultés, écoutés, associés à l'organisation du séjour de manière adaptée à leur âge. Ils sont regroupés par tranches d'âges et par affinité dans les chambres et le plus souvent dans les activités. L'organisation de la vie quotidienne est principalement réalisée en petits groupes pour permettre la meilleure intégration de chacun, d'encourager l'amitié et les échanges entre les enfants / les jeunes et les adultes qui les encadrent.

La priorité des membres de l'équipe pédagogique est de veiller à la sécurité morale, affective, psychique et physique de chaque enfant / chaque jeune. Cette organisation par petits groupes développe l'attention de l'animatrice ou de l'animateur portée à chaque enfant / chaque jeune.

6. Notre maîtrise des transports

Pour chaque séjour, nos brochures et documents indiquent très clairement quels sont le ou les modes de transport utilisés pour les voyages : train, car, avion... et l'accompagnement prévu. Pour les voyages en avion, le nom de la compagnie aérienne sera mentionné (ou au maximum 3 compagnies aériennes différentes si le choix n'a pas été effectué au moment de la rédaction de la brochure)

Un accueil, par un membre de l'organisme ou de l'équipe d'encadrement, sera mis en place sur le point de rendez-vous pour chaque départ de séjour.

Un accueil téléphonique sera systématiquement prévu au moment des départs et au moment des retours. Cet accueil permettra de guider ou d'informer les familles et les jeunes en temps réel.

Pour les séjours itinérants en France comme à l'étranger, les adhérents de l'UNOSEL excluent totalement de faire conduire les minibus transportant des jeunes par un membre de l'équipe chargé de l'encadrement et de l'animation du groupe.

7. Des parents informés régulièrement

Chaque membre des séjours éducatifs de l'Unosel s'engage à communiquer aux parents des nouvelles régulières de leur enfant en précisant les moyens de communication mis à leur disposition.

Les parents peuvent toujours joindre le responsable de leur enfant sur le lieu de son séjour, en cas d'urgence, et sont systématiquement informés en cas d'intervention du corps médical.

8. Une permanence 24h/24 en cas d'urgence

En dehors des horaires d'ouverture de l'organisme et pendant le séjour de leurs enfants, un numéro d'urgence permet aux familles de joindre un responsable 24h/24.

9. Les garanties de l'UNOSEL

Tout membre des séjours éducatifs de l'Unosel fait l'objet d'un audit d'admission et d'audits de suivi réguliers pour vérifier l'application des engagements du présent acte.

Tout écart ou non-conformité à l'acte d'engagement de qualité doit faire l'objet d'une action corrective de l'organisme.

Tout manquement avéré peut se traduire par une exclusion temporaire ou définitive de l'organisme défaillant.

Un questionnaire de satisfaction à la disposition des parents est mis en ligne sur le site de l'Unosel.

Les membres des séjours éducatifs de l'Unosel s'engagent à traiter toute réclamation écrite qui doit faire l'objet d'un accusé de réception dans les 5 jours ouvrables après réception ainsi que d'une réponse précise dans les 30 jours.

Par ailleurs, si un différend avec un organisme subsiste après une réclamation, le client peut demander l'arbitrage de la Médiation du Tourisme et du Voyage, il bénéficiera ainsi d'un dispositif de médiation indépendant, impartial et transparent.

10. Evolution de notre Acte d'Engagement

En fonction de l'évolution de la réglementation des séjours pour enfants / pour jeunes et en fonction de l'expérience de chacun des membres des séjours éducatifs de l'Unosel, notre acte d'engagement pourra être à tout moment amélioré avec l'objectif de faire progresser la qualité des séjours éducatifs proposés.

Nos séjours 2020

Hiver

Séjours en France

Font-Romeu - Ski alpin	Pyrénées-Orientales .	6-12 / 13-14 ans 4
Chiens de traîneaux - Ski alpin - Font-Rome		
Les Petits Mushers - Font-Romeu	Pyrénées-Orientales .	6-12 / 13-14 ans5
Duo nordique - Font-Romeu	Pyrénées-Orientales .	8-12 / 13-14 ans5
La Chapelle d'Abondance - Ski alpin	Haute-Savoie	6-12 / 13-14 ans6
Les Aventuriers d'Abondance	Haute-Savoie	6-12 / 13-14 ans6
Mushers en Abondance	Haute-Savoie	6-12 / 13-14 ans7
Biathlon et chiens de traîneaux	Haute-Savoie	8-12 / 13-14 ans7
Les Portes du Soleil - Ski ou Snow-board	Haute-Savoie	12-14 / 15-17 ans 8

Séjours et circuits à l'étranger

Le Carnaval de Venise	Italie	9
Au pays de l'hiver - De Mont	réal à Québec Canada	14-17 ans10

Hiver et Printemps

Guadeloupe, l'Ile d'Emeraude	Guadeloupe	14-17 ans	11
Floride - Sea, Fun & Sun!	Etats-Unis	14-17 ans	12
Echappée Thailandaise	Thaïlande	14-17 ans	13

Printemps

Séjours en France

Japon « Entre traditions et modernité »

Graine de Pilote ou Graine de Cavalier	Indre	7-13 / 14-17 ans15
Rencontre avec les Dauphins	Côte d'Azur	8-11 / 12-14 ans16
Paris et ses parcs d'attractions		
Cálauma at aireuita à l'átranger		
Séjours et circuits à l'étranger		
Londres Effervescente	Angleterre	9-13 / 14-17 ans18
Davadana at Davt Avantura		10 11 11 17 10
Barcelone et Port Aventura	Espagne	12-14 / 15-1 / ans 19
City Trip à Madrid	1 3	
	Espagne	12-14 / 15-17 ans20

Mon ami Panda.......6-12 ans14

Grâce à la confiance et à la fidélité de nos partenaires, Nouvelles Vagues est devenue au fil des saisons un des leaders des séjours éducatifs en France et à l'Etranger.

Pour vous assurer d'une garantie de tranquillité, de qualité et de sécurité, Nouvelles Vagues s'est affiliée à plusieurs organismes de contrôle et de conseils.

Nouvelles Vagues est titulaire d'une immatriculation Atout France n° IM031100002.

Nouvelles Vagues est un organisme agrée par l'UNOSEL (Union nationale des Organisateurs de Séjours Educatifs et Linguistiques) : Union professionnelle crée en 1978. L'UNOSEL fédère des organismes de séjours éducatifs et linguistiques qui respectent les normes rigoureuses de qualité et de sécurité. L'UNOSEL est une marque de confiance, d'expertise et le signe tangible d'un haut niveau d'exigence. Cette qualité se traduit par un label ainsi qu'un acte d'engagement spécifique à l'organisateur des séjours éducatifs.

Nouvelles Vagues a obtenu de l'APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) la garantie financière exigée par la loi avec un avantage exclusif : la garantie des fonds déposés ou l'assurance que les fonds versés pour une réservation sont protégés.

Nouvelles Vagues est membre de l'EDV (Entreprises du Voyage).

Cette année encore, nous vous proposons une gamme de séjours variés qui sauront répondre aux envies des jeunes et aux attentes des parents.

La sécurité et la qualité de nos séjours restent notre priorité absolue. Nous travaillons en ce sens avec nos équipes pédagogiques qui sont garantes de la sécurité physique affective et morale des enfants ainsi que du bon déroulement des séjours.

Les vacances resteront toujours un moment privilégié, moment de découverte inépuisable et nécessaires à l'épanouissement et à l'équilibre de l'enfant.

Toutes nos équipes mettront leur compétence et leur sérieux au service de chaque jeune afin qu'il puisse vivre au mieux ses vacances. 6-14

7 jours

Zone C: du 9 au 15 Février 2020

Zones B et C: du 16 au 22 Février 2020

Zones A et B: du 23 au 29 Février 2020



Font- Romeu a su se hisser au rang des plus modernes et attractives stations de sports d'hiver françaises. Elle bénéficie d'un enneigement privilégié malgré un ensoleillement record avec 3 000 heures de soleil par an, un environnement unique sur les hauts plateaux de Cerdagne. Le Domaine skiable de Font-Romeu Pyrénées 2000 offre un des plus vastes domaines d'Europe de pistes enneigées artificiellement : 500 canons à neiges soit 80% du domaine skiable. 52 km de pistes, desservies par 25 remontées mécaniques, sont tracées dans la forêt.

4 THÈMES AU CHOIX À L'INSCRIPTION

Ski Alpin 6-12 ans et 13-14 ans

Les journées sont principalement consacrées à la pratique du ski alpin. Les jeunes sont répartis par groupe d'âge et de niveau et encadrés par nos animateurs. Les longues et faciles pistes du secteur sud des Airelles permettent un apprentissage dans des conditions optimales de sécurité et de confort. Les skieurs confirmés trouveront de nombreuses pistes adaptées à leur niveau sur l'ensemble de ce magnifique domaine skiable.



Voyage

Train ou avion jusqu'à Toulouse ou Latour de Carol puis bus jusqu'au centre.

Hébergement

Le Chalet du Ticou est blotti au cœur de la forêt de Bolquère, proche des pistes de ski alpin.

Les jeunes sont logés dans un bâtiment indépendant du Village de Vacances et bénéficient de coquettes chambres de 3 à 4 lits toutes avec sanitaires privatifs.

Le centre dispose de nombreuses salles d'activités, une grande salle à manger ouverte sur la chaîne des Pyrénées.

Restauration

Les repas sont pris sous forme de self-service.





balade en forêt dans l'espace réservé aux chiens de traineaux.

Ski Alpin: 2 journées consacrées à la pratique du ski alpin, encadrées par nos animateurs. Les longues et faciles pistes du secteur sud des Airelles permettent un apprentissage dans des conditions optimales de sécurité. Les skieurs confirmés trouveront de nombreuses pistes adaptées à leur niveau sur l'ensemble de ce magnifique domaine skiable.

apprendre à conduire un attelage, vous partirez pour une superbe

d'initiation pour connaître les chiens et

Raquettes: une demi-journée. Le terrain de type nordique de la région se prête à la pratique de l'activité raquettes. Font-Romeu dispose de 12 chemins dédiés à cette activité. Sous la conduite d'un guide, les jeunes découvriront la faune et la flore des Pyrénées, ainsi que des traces d'animaux dans un environnement exceptionnel.

Les petits Mushers

6-12 ans et 13-14 ans

Chiens de traîneaux: l'activité se déroule sur un site grandiose au cœur de la forêt. Ce site est réservé à l'activité chiens de traîneaux. 4 demi-journées sont consacrées à la découverte de cette superbe activité sous la responsabilité d'un Musher diplômé d'Etat.

La 1^{re} séance permet à l'enfant de connaître son compagnon, affectueux chien du grand nord (Malamute ou Husky), le nourrir, le mettre au harnais, préparer l'attelage et apprendre à le conduire.

Les autres journées sont consacrées à de magnifiques balades sur les pistes tracées dans la forêt.

Raquettes: une demi-journée. Le terrain de type nordique de la région se prête à la pratique de l'activité raquettes. Font-Romeu dispose de 12 chemins dédiés à cette activité. Sous la conduite d'un guide, les jeunes découvriront la faune et la flore des Pyrénées, ainsi que des traces d'animaux dans un environnement exceptionnel.



Duo Nordique

8-12 ans et 13-14 ans

Biathlon: Depuis quelques années, les athlètes français brillent de plus en plus dans ce sport. Notamment grâce au cerdan Martin Fourcade triple champion olympique aux jeux de Sotchi. Le biathlon est un sport qui combine deux disciplines: le ski de fond skating qui demande de l'endurance physique et le tir à la carabine où calme et concentration sont exigés. Le principe est d'effectuer un parcours de ski de fond (en général une boucle) et de s'arrêter à chaque tour au stand de tir pour tirer cinq balles dans des cibles mécaniques, puis de repartir sur le parcours avec pénalités en cas de cibles ratées.

5 séances de 2h encadrées par l'ESF. Progression à ski tout au long de la semaine, ainsi que l'apprentissage des bases du tir à la carabine laser, afin d'arriver à mettre en place en fin de semaine, un biathlon en condition réelle.

Chiens de traîneaux : 2 séances de 2h. L'activité se déroule dans un site grandiose au cœur de la forêt. Ce site est réservé à l'activité chiens de traîneaux.

Guidé par un musher professionnel, les enfants s'initieront à la conduite d'attelage. Ils apprendront à connaître les chiens (Malamute ou husky), les nourrir, les mettre au harnais, préparer l'attelage et apprendre à le conduire.





du 9 au 15 Février

Zones B et C:

Zones A et B:

du 23 au 29 Février 2



loyage

Train jusqu'à Bellegarde puis bus jusqu'au centre.

Hébergement

Notre chalet est idéalement situé car très proche du départ des remontées mécaniques et des autres activités.

Chambres de 3 à 8 lits avec salle de bain. 3 grandes salles d'animation.

Restauration

Une cuisine de qualité est servie aux jeunes.



la Chapelle a A

Lieu • 1600-2400 m

C'est en Haute Savoie, au cœur d'un site grandiose que le village de la Chapelle d'Abondance

La Vallée d'Abondance fait partie du Massif Alpin du Chablais. vous accueille.

4 THÈMES AU CHOIX À L'INSCRIPTION

ki Alpin 6-12 ans et 13-14 ans

Le domaine skiable de la Chapelle d'Abondance - Torgon comprend les massifs du Braitaz, du Crêt-Beni et de la station Suisse de Torgon, soit 75 km de pistes desservies par 22 remontées mécaniques.

Les journées sont principalement consacrées à la pratique du ski alpin. Les jeunes sont répartis par groupe d'âge et de niveau et encadrés par nos animateurs.

2 heures par jour, les enfants sont confiés aux moniteurs diplômés de l'Ecole de Ski Française (E.S.F) qui en fin de séjour leurs feront passer les tests correspondant au niveau acquis (de l'Ourson à la 3e Étoile) avec la remise des insignes correspondants.

les Aventuriers d'Abondance

6-12 ans et 13-14 ans

Chiens de traîneaux : 2 séances de 2h. Le site est installé près de la rivière « La Dranse ». De superbes pistes longent la rivière et s'enfoncent dans la forêt.

Guidé par un musher professionnel, les enfants s'initieront à la conduite d'attelage. Ils apprendront à connaître les chiens (Malamute ou Husky), les nourrir, les mettre au harnais, préparer l'attelage et apprendre à le conduire.

Ski Alpin : 2 journées sur le domaine de La Chapelle d'Abondance - Torgon (Suisse). Les jeunes découvriront les pistes toutes proches du chalet encadrés par nos animateurs.

Sortie en raquettes dans l'environnement exceptionnel de la Vallée d'Abondance enneigée.









7 jours

Zone C:

du 9 au 15 Février 2020

Zones B et C:

du 16 au 22 Février 2020

Zones A et B:

du 23 au 29 Février 2020



Voyage

Train jusqu'à Thonon les Bains ou Bellegarde puis bus jusqu'au centre.

Hébergement

Chalet La Cascade

Le chalet se trouve à 100 mètres des téléskis pour débutants, à 500 mètres de la télécabine du linga et à 1500 mètres du centre du village relié par des navettes. Les jeunes sont logés en chambres de 3 à 6 lits avec sanitaires complets dans chacune.

Restauration

Dans le cadre chaleureux d'une salle à manger ornée de bois blond, vous découvrirez nos spécialités savoyardes.

Une cuisine familiale est servie aux jeunes.

POUR COMPLÉTER
CE SÉJOUR

Assister à la descente aux flambeaux. Joux d'intérieur, tournois Promenade à Châtel, déconverte de son Promenade à Châtel, déconverte de son Panimation hivernale. Soirée Cabaret, Soirée disco dans le centre

Les Portes du Soleil Ski on Snow-board

Morzine, Avoriaz, Châtel

Châtel est un petit village haut-savoyard situé à 1200 mètres d'altitude. Le matin en France, l'après-midi en Suisse, découvrez le fabuleux domaine skiable des Portes du Soleil, plus grand espace international relié au monde avec 209 remontées mécaniques, 650 km de pistes, 444 canons à neige.14 stations reliées dont la mythique Avoriaz..., les Portes du Soleil offre un fabuleux terrain de jeux pour nos passionnés de glisse.

Activités

Discipline au choix dès l'inscription : ski alpin ou snow-board

Par groupes de niveau et encadrés par nos animateurs, les jeunes vont découvrir de grands espaces. Équipés de skis paraboliques, qu'ils soient skieurs débutants ou confirmés, les jeunes vont vivre un programme de découverte ou de perfectionnement du ski alpin ou du snowboard.

En fonction de leur motivation et de la météo, les jeunes de skier par journées entières (avec pique-nique emporté sur les pistes) ou certains jours également en demijournée.

Pour les skieurs confirmés : de la glisse à tout va, des virages bien négociés, des schuss contrôlés mais toujours en présence et sous la vigilance de nos animateurs.

Le Smooth Park de Super-Châtel est un snow-park qui s'adresse aux débutants ainsi qu'aux intermédiaires. Le boarder cross avec ses woops et ses virages d'enfer (sur 800 mètres), la succession de sauts et de slides, permettront aux jeunes de donner libre cours à leur fantaisie en toute sécurité.

Ski ou Snow Nocturne: Ceux et celles qui auront envie de prolongée leur journée de glisse sous les étoiles, pourront aller sur la piste éclairée et sonorisée du stade de neige du Linga. Au son des derniers tubes, une manière insolite de pratiquer sa discipline. (1 soirée dans la semaine)



auront la possibilité



Venise la son gran monde a elles par », est ur la lagun

Venise la Sérénissime : ses gondoles, son grand canal et ses palais. Unique au monde avec ses petites îles reliées entre elles par 400 ponts, la « Cité des Doges », est une perle de culture alanguie sur la lagune. Le Carnaval de Venise est un moment privilégié pour découvrir la ville qui est alors emportée dans le tourbillon des défilés de costumes et de masques, des spectacles de rues comme pour rappeler le XVIII siècle, âge d'or de cette tradition.

Programme

Les jeunes profiteront de cette fantastique semaine pour découvrir les grands défilés des masques vénitiens, dont le plus célèbre, celui de Bauta. Tous les personnages de la Commedia del l'Arte, Colombine, Arlequin, Pantalon et Scaremouche seront au rendez-vous.

Visite de la lagune et de ses îles : Murano et ses fonderies de verre, Burano et ses maisons aux couleurs chatoyantes.

Découverte du patrimoine exceptionnel de la ville : le pont du Rialto, la Place et la Basilique St Marc et le Campanile.

Visite du Palais des Doges, lieu culturel par excellence de Venise et un rendez-vous incontournable de cette ville merveilleuse. Cette visite sera l'occasion de profiter au plus près du Pont des Soupirs.

Shopping dans différents quartiers : autour de la Place Saint-Marc et dans la grande rue commerçante Strada Nova.

A pied ou en vaporetto, vous partirez à la découverte des canaux et des ponts qui les enjambent.









Zone C: du 9 au 14 Février 2020 Zones B et C: du 16 au 21 Février 2020 Les dates peuvent être modifiées en tonction des disponibilités aériennes.

Voyage

Vol Paris/Venise avec Air France, Alitalia ou Transavia.

Hébergement

Hôtel ou auberge de jeunesse.

Restauration

Petits déjeuners à l'hôtel, déjeuners et dîners seront pris dans des restaurants locaux tels que la « Pizza Al Volo », excellente pizzeria du quartier étudiant.

Formalités

Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale, une photocopie du titre d'identité du parent signataire. Si l'enfant porte un nom différent de celui du parent signataire, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille. Carte européenne d'assurance maladie.

Au pays de l'hiver

8 jours

Zone C: du 9 au 16 Février 2020

Zones A et B:

du 23 Février au 1er Mars 2020

Les dates peuvent être modifiées en fonction des disponibilités aériennes.



Voyage

Paris/ Montréal avec escale sur British Airways ou Air France.

Hébergement

Hôtel ou Auberge de jeunesse à Montréal et à Québec.

Centre de vacances situé dans la région des Laurentides, pays de forêts et de lacs.

Restauration

Restaurants à Montréal et Québec. Pension complète à la Base de plein air.

Formalités

Passeport personnel électronique ou biométrique en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01. Si l'enfant porte un nom différent de celui du père ou de la mère, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille.

Formulaire AVE à remplir en ligne afin d'obtenir une autorisation d'entrée.

De Montréal à Québec Venez découvrir les magnifiques

Venez découvrir les magnifiques paysages enneigés, le Vieux Québec et un Montréal cosmopolite, des activités sportives originales avec en plus l'accueil chaleureux de nos cousins québécois

Programme

Jours 1 à 4 : Base de plein air

Le centre de vacances se trouve au bord d'un lac gelé au cœur de la forêt. Découverte des activités typiques de l'hiver québécois tels que le ballonbalai, la raquette, les glissades sur neige, la ringuette ou tout simplement construire un

Construction d'un capteur de rêve.

Escapade dans la forêt avec un amérindien spécialiste qui parlera de sa culture entre traditions et légendes.

bonhomme de neige et jouer dans la neige.

Découverte de la faune et la flore du Québec lors d'une conférence avec un trappeur. Courte randonnée dans les sentiers enneigés et repas cuit directement sur un feu sur la neige!

Initiation à la motoneige en forêt et en chiens de traineaux avec un spécialiste.

Jour 5 : Ouébec

Visite de la seule ville fortifiée en Amérique du nord. Visite du Château Frontenac, de la basse ville, des fortifications et des magnifiques chutes Montmorency. Pour terminer en beauté, un repas typique à la cabane à sucre avec chansons et danses traditionnelles en soirée.

Jours 6 et 7 : Montréal la Cosmopolite

Découverte du charme du Vieux Montréal, son Vieux Port et ses alentours dont la Place d'Armes, la Place Jacques Cartier, la magnifique Basilique Notre Dame et le quartier chinois.

Balade dans le Parc du Mont Royal, véritable poumon vert de la ville où coureurs et promeneurs viennent se ressourcer chaque jour. Déjeuner traditionnel dans une cabane à sucre.

Jour 8 : arrivée en France









Guadeloupe, l'île d'Emerande

Vue d'avion, la Guadeloupe ressemble à un papillon posé sur les Mers du Sud. Deux ailes se déploient : La Grande Terre à l'est et la Basse Terre à l'ouest. Deux îles très différentes, reliées entre elles par un étroit bras de mer, la Rivière Salée.

Programme

Basse Terre : une journée entre forêt tropicale et la mer des Caraïbes !

Mini rando découverte dans la forêt tropicale. Visite du Parc Zoologique des Mamelles.

Découverte de la Cascade aux Ecrevisses.

Baignade dans des rivières avec des toboggans naturels.

Découverte des fonds sous-marins de la Réserve de Cousteau à Malendure.

Balade en bateau à vision sous-marine, plongée avec masque et tuba.

Grande Terre:

Excursion à Saint François et à la Pointe des Châteaux, un site naturel rocheux situé à l'extrémité de l'île.

Activité nautique : 1 séance en kayak de mer sur le lagon de St Anne.













Voyage

Vol Paris / Pointe à Pitre avec Air France, Level ou Corsair.

Hébergement

C'est dans le petit village de pêcheurs de Sainte Anne, à Grande Terre, que les jeunes vont être hébergés. L'Hôtel Rotabas est situé dans un magnifique jardin tropical à proximité de la célèbre plage de la Caravelle. Les chambres triples climatisées comprennent chacune une salle de bain avec douche. L'hôtel dispose d'une piscine et organise des soirées à thème.

Restauration

La cuisine est française avec des spécialités créoles.

Formalités

Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité. Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01. Certificat d'aptitude aquatique (arrêté du 25/04/12)

14-17

7 jours

HIVER

Zone C:

du 9 au 15 Février 2020

Zones A et B:

du 23 au 29 Février 2020

PRINTEMPS

Zone C:

du 5 au 11 Avril 2020

Zones A et B:

du 19 au 25 Avril 2020

Les dates peuvent être modifiées en fonction des disponibilités aériennes.



Voyage

Vol Paris/Miami avec Air France, American Airlines ou British Airways, escales possible.

Hébergement

Auberges de jeunesse.

Restauration

Les repas sont pris au restaurant ou sous forme de paniers repas.

Formalités

Passeport personnel électronique ou biométrique en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale, une photocopie du titre d'identité du parent signataire. Si l'enfant porte un nom différent de celui du parent signataire, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille.

Formulaire ESTA à remplir en ligne afin d'obtenir une autorisation d'entrée.



La Floride, ses plages de sable fin sur des centaines de kilomètres, du soleil toute l'année, un art de vivre décontracté et des vacances perpétuelles. Découvrez Orlando et ses parcs d'attractions !!!

Programme

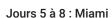
Jour 1: Vol vers Miami

Jours 2 à 4 : Orlando

Découverte d'Universal Orlando Resort :

Universal Studios et ses attractions autour des plus importantes productions d'Universal.

Islands of Adventure avec des attractions à sensations fortes, axé sur différentes thématiques : Spiderman, Jurassic Park, Harry Potter, etc.



Découverte de South Beach et son quartier « Art Déco », cœur palpitant de Miami. Profitez des larges plages de sable blanc baignées d'une mer cristalline! Visite des différents quartiers de Miami: Downtown et ses grattes ciels, Coral Gables, Little Havana, Coconut

Grove, Bayside market place et le port.

½ journée Everglades: Découvrez les Everglades! Visite en Air Boat du plus grand espace sauvage subtropical restant aux États-Unis, classé à l'UNESCO. Une faune et une flore rares dont la diversité et l'abondance n'ont pratiquement pas d'égal sur notre Terre.

1 journée à Key Largo : Explorer les Keys, profiter d'une journée à la plage et des beautés qu'offre le Parc naturel qui, combiné avec le Sanctuaire Marin des Keys, couvre plus de 178 miles

carrés de récif de corail et de mangrove. On y trouve des plages parmi les mieux classées et les eaux scintillantes.

Jour 9 : Arrivée en France







Entre plages de rêves et jungles luxuriantes, terres d'aventures et de traditions, embarquez pour un séjour inoubliable.

Programme

Jour 1: Vol Paris - Bangkok

Jours 2 et 3 : Bangkok

Visite du Wat Phra Kaew, également appelé temple du Bouddha d'Emeraude et du palais Royal.

Découvrez Wat pho et son fameux Bouddha couché.

Sans oublier le célèbre temple Bouddhiste What Arun.

Balade sur les canaux (khlong) de Thonburi avec les long-tail boats où vous croiserez peut-être un marché flottant.

Jour 4: Transfert bus Bangkok-Koh Chang

Jours 5 à 8 : Koh Chang ou l'Ile aux Eléphants

Avec ses sommets escarpés recouverts de jungle, elle conserve un caractère sauvage et pittoresque. D'immenses baies ponctuent la côte Ouest.

Farniente et snorkelling sur les plages de Hat Sai Khao, la plus belle plage de sable fin de l'Île ; Hat Kai Monk, la « plage aux Perles » composée de gros galets ; ou encore Lonely Beach.

Kayak le long de la côte pour admirez la beauté naturelle de cette île.

Balade à dos d'Eléphant avec la fondation de Klong Son qui a réintroduit les éléphants dans leur milieu naturel.







Voyage

Vol Paris/Bangkok avec Air France, Emirates ou Thaï Airlines.

Bus entre Bangkok et Trat puis bateau jusqu'à Koh Chang.

Transport sur place:

du 9 au 15 Février 2020

du 23 au 29 Février 2020

Zones A et B:

PRINTEMPS

du 5 au 11 Avril 2020 **Zones A et B :** du 19 au 25 Avril 2020

Les dates peuvent être modifiées en fonction des disponibilités aériennes.

Zone C:

Transport locaux (bus, tuk-tuk, bateau, pirogue)..

Hébergement et restauration

Auberge de jeunesse ou hôtel. Les repas sont pris dans les hôtels ou restaurants locaux.

Formalités

Passeport individuel valable au moins 6 mois après la date de retour en France.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale, une photocopie du titre d'identité du parent signataire. Si l'enfant porte un nom différent de celui du parent signataire, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille. Certificat d'aptitude aquatique (arrêté du 25/04/12).



Voyage

Train jusqu'à St Pierre des Corps puis bus jusqu'au centre.

Hébergement

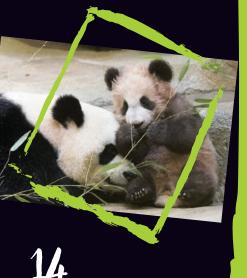
Le château de St Cyran est situé dans un parc de 12 hectares.

Chambres de 4 à 8 lits avec sanitaires à chaque étage, dans la partie rénovée de l'internat.

De nombreuses salles d'activités sont à la disposition du groupe.

Restauration

Les repas sont pris sous forme de self dans la grande salle du château.



Château St-Cys

3 THÈMES AU CHOIX À L'INSCRIPTION

Mon ami Panda 6-12 ans

Zoo Parc de Beauval. 2 journées incluant :

- Rallye photos,
- Spectacles d'otaries et de rapaces,
- Nourrir les animaux de la mini-ferme,
- Panda Junior : à l'aide d'un carnet ludo-éducatif vous découvrirez les seuls et uniques pandas géants de France. Chaque enfant repartira avec un badge, un diplôme de panda junior et un poster.

Ferme du Caroire : Le terroir à portée de main et de bouche.

Le matin approche du milieu bovin : de l'étable au pré.

Présentation des produits de la ferme et préparation du déjeuner aux saveurs du terroir. Après ce festin, visite de la chèvrerie et découverte de tous ses secrets



ean au lambot

Saint-Cyran est un petit village près de Châtillon sur Indre, entre Tours et Châteauroux. C'est au cœur de 12 hectares de parc que les jeunes pourront évoluer à leur guise.

Graine de Pilote 7-13 ans et 14-17 ans

5 demi-journées sont consacrées à la pratique de l'équitation :

monte, hippologie et activités autour du cheval.

La pratique de l'équitation s'effectue sous la responsabilité de moniteurs diplômés d'Etat. Après une mise en confiance avec le cheval, les jeunes sont répartis par petits groupes de niveaux équestres, du débutant au confirmé.

L'initiation ou le perfectionnement s'effectue en manège, parcours forestiers, saut d'obstacles.

Le centre équestre dispose de nombreuses installations : 2 manèges, 3 carrières, 1 piste de galop, 1 terrain de cross et de nombreux chemins de randonnées.

Graine de Cavalier 7-13 ans et 14-17 ans

5 demi-journées sont consacrées à la pratique du karting.

Ce stage permettra aux jeunes pilotes de s'aguerrir aux techniques de pilotage sous la direction d'un moniteur d'Etat diplômé : étude de trajectoire, maîtrise de l'engin...

Chaque séance est chronométrée afin d'évaluer les progrès

Pour les 7-13 ans : kart 4 temps 120 cm³ Pour les 14-17 ans: kart 4 temps 270 cm³

La piste, d'une longueur de 950 m, est parfaitement adaptée

à l'apprentissage des jeunes pilotes.

Equipement et matériel : les casques intégraux, les combinaisons et les gants sont fournis.





Piscine à Chatillon sur Indre, avec grand toboggan et jacuzzi. Activités an châtean : VII, football, volley... Veillées animées et jeux.





Hébergement

Centre International de Valbonne Le centre s'étend sur un terrain de 12 ha niché dans la forêt Valbonnaise proche de Marineland et des plages d'Antibes. Chambre de 2 à 4 lits avec sanitaires collectifs ou petits dortoirs.

Le CIV offre de nombreuses infrastructures sportives et culturelles, piscine surveillée, grands espaces de jeux : basket, volley... salle de cinéma privative.

Les jeunes se restaurent au self-service du CIV où une nourriture de qualité leur est proposée.



Lencontre avec les dauphins

Côte d'Azur

Situé au cœur de la technopôle de Sophia-Antipolis, le Centre International de Valbonne est un véritable campus à l'américaine.

rogramme

Marineland: 2 journées

Rencontre et contact avec les Dauphins et les

Prenez connaissance du monde secret et fascinant des dauphins ou des otaries grâce à un film et ensuite admirez-les de près, caressez- les en étant dans le lagon avec les soigneurs. Un moment exceptionnel et inoubliable.

Les Spectacles d'otaries et d'orques : frissons garantis devant la représentation de ces animaux fascinants que sont les Orques et parties de rigolades devant les otaries drôles facétieuses et enjôleuses !!!

Les Spectacles de Dauphins : joyeux et taquins. Toujours plus hauts et plus rapides, ils enchaînent triples sauts périlleux, bonds vertigineux et situations cocasses!!

Le Tunnel des Requins : par un tunnel géant de 30 m, vous observerez des requins taureaux, gris, ainsi que d'autres spécimens marins aussi incroyables les uns que les autres...



Le cadre exceptionnel d'Adventure Golf vous propose 3 parcours de mini-golf inspiré des aventures de Jules Verne.

Monaco: 1 journée

Visite de la ville de Monaco.

Visite du Musée océanographique, l'un des plus anciens aquariums d'Europe. Il réunit plus de 350 espèces de poissons, 200 espèces d'invertébrés et une grande variété de coraux tropicaux. De la salle de la Baleine au lagon aux requins, ce musée est un lieu magigue.









Paris et ses Parcs d'Attractions

En route pour le rêve et la découverte ! Plongez dans l'univers magique des plus beaux parcs d'attractions français et partez à la découverte des merveilles de Paris ! Sensations, plaisir et bonne humeur seront au rendez-vous.

Programme

Disneyland Paris et Walt Disney Studios : 2 journées dont une soirée en nocturne.

Les enfants seront éblouis par l'atmosphère magique de ces parcs qui proposent des attractions époustouflantes... où se mêleront rêves et sensations fortes.

Parc Astérix: 1 journée

Les jeunes ne pourront pas oublier cette journée parmi ses 6 univers : A travers le Temps, les Vikings, la Grèce Antique, l'Empire Romain, les irréductibles Gaulois et la pharaonique Egypte...

Paris: 2 journées

Visite de la Capitale et de ses incontournables monuments : l'Arc de triomphe, les Champs Elysées, Notre Dame, La Tour Eiffel, Montmartre....

Aquaboulevard : Embarquez pour une fabuleuse aventure au pays de la détente et des loisirs dans le plus grand parc aquatique d'Europe! Des toboggans géants pour les glissades, 2 bassins à vagues...







Hébergement

Centre de vacances proche des parcs Disneyland et Astérix.

Restauration

Petit déjeuner et dîner au centre de vacances

Déjeuner dans les restaurants des

Transport sur place

Bus privé.



6 jours

du 5 au 10 Avril 2

Zones A et B:

du 19 au 24 Avril 2020

Les dates peuvent être modifiées en fonction des disponibilités aériennes.



Train jusqu'à Paris puis Eurostar jusqu'à Londres.

Transport sur place

Transport locaux.

Hébergement

Hôtel ou auberge de jeunesse au centre de Londres.

Restauration

En demi-pension.

Déjeuners sous forme de panier repas ou au restaurant.

Formalités

Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01. Si l'enfant porte un nom différent de celui du père ou de la mère, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille.

Carte européenne d'assurance maladie.

londres Effervescente

Harry Potter – Madame Tussaud – London Eye

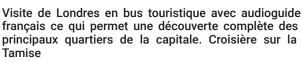
Des studios Harry Potter à la Tour de Londres, « La City » recèle un exceptionnel patrimoine culturel et une activité artistique permanente. Découverte des multiples facettes d'une ville en constante évolution

eogramme

1 Journée dans les Studios HARRY POTTER à Londres

Warner Bros Studios Tour est l'endroit même où tout a commencé et où les huit films Harry Potter ont été portés à la vie. Les gens du Monde entier ont été enchantés par les films d'HARRY POTTER depuis près d'une décennie.

Les effets spéciaux et créatures étonnantes ont fait de cette série un succès international auprès d'un très large public. Cette visite, à pied, unique vous amène dans les coulisses et met en valeur un grand éventail de beaux décors, costumes et accessoires. Il révèle aussi, quelques secrets bien gardés, y compris les effets spéciaux et animatroniques qui ont rendu ces films très populaires partout dans le monde.



London Eye « grande roue du millénaire ».

Madame Tussaud : visite du musée et de ses 300



Texte

Barcelone et Port Aventura

Barcelone brûle d'un tempérament de feu. Dans la Capitale du modernisme et de l'avant-garde, les noms de Gaudi et Picasso restent attachés à celui de cette grande ville cosmopolite et exubérante, capitale de la Catalogne.

Programme

Un programme complet vous permettra d'apprécier toute la richesse culturelle de Barcelone mais aussi sa vie trépidante de Capitale régionale.

Barcelone : Visite de Barcelone en bus Touristique avec audioguide français ce qui permet une découverte complète des principaux quartiers de la ville.

Le quartier gothique et sa cathédrale.

Le Barcelone de Gaudi.

La Sagrada familia, spectaculaire cathédrale inachevée.

Le parc Guëll, cité jardin.

Colline de Monjuïc : le site Olympique, la citadelle et la Pace d'Espagne.

Promenade sur les Ramblas, célèbre avenue menant au port et à la mer avec visite de la Plaça real et du fameux marché La Boqueria.

Visite du Camp Nou, stade mythique du FC Barcelone, et du musée du Barça.

Port Aventura : 1 journée pleine d'émotion dans le plus célèbre parc d'attractions d'Espagne.

Les jeunes découvriront un parc thématique riche de toutes sortes de divertissements, dont les montagnes russes les plus hautes et rapides d'Europe. Sensations fortes garanties.

Ferrari Land : 1 journée

Attachez votre ceinture, les attractions seront fidèles à la vélocité légendaire de la marque italienne avec notamment l'accélérateur vertical le plus rapide et le plus haut d'Europe : 180 km/h en 5 secondes... à 112 mètres au-dessus du sol !



12-14 | 15-17 ans

6 jours Zone C:

du 5 au 10 Avril 2020

Zones A et B : du 19 au 24 Avril 2020

Les dates peuvent être modifiées en fonction les disponibilités aériennes.



Voyage

Vol Paris / Barcelone avec Air France, Iberia ou Vueling.

Hébergement

Barcelone : Auberge de Jeunesse au centre-ville.

Port Aventura : Hôtel 3 étoiles, avec piscine, à Salou à proximité du Parc.

Restauration

Repas à l'auberge ou dans des restaurants locaux.

Port Aventura : demi-pension à l'hôtel, déjeuners dans le parc.

Formalités

Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01. Si l'enfant porte un nom différent de celui du père ou de la mère, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille.

Carte européenne d'assurance maladie.



Voyage

Vol Paris / Madrid avec Air France, Iberia ou Vueling.

Hébergement

Auberge de jeunesse au centre de Madrid.

Restauration

Repas pris dans les auberges ou dans des petits restaurants typiques.

Formalités

Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01. Si l'enfant porte un nom différent de celui du père ou de la mère, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille.

Carte européenne d'assurance maladie.

City Trip à Madrid

Les monuments et palais autant que la richesse de ses musées font de Madrid l'une des villes les plus passionnantes d'Europe.

Programme

Parc Warner Madrid : Il attire toute la magie et le spectacle d'Hollywood.

Le parc est divisé en cinq zones thématiques sur 150 hectares inspirées des scènes des films produits par Warner Bros. Entertainment : on accède à l'enceinte par Hollywood Boulevard, le berceau du cinéma, où se donnent rendez-vous les grandes stars et se trouvent tous les commerces. Movie World Studios nous révèle les secrets des meilleurs effets spéciaux du cinéma, et nous invite à assister à d'incroyables spectacles en direct, comme celui de L'arme fatale ou de Police Academy, avec coups de feu, poursuites et explosions garantis. Superhéroes World est un territoire réservé aux amateurs d'action. Il est caractérisé par l'imposante tour de « La Venganza del Enigma » ou encore les gigantesques loopings de « Superman - La Atracción de Acero ». L'Old West Territory recrée le far west américain avec de gigantesques montagnes russes en bois et de dangereuses cascades sauvages.

Au Cartoon Village, on peut faire la connaissance de nos personnages de dessins animés favoris : Daffy Duck, Titi, Bugs Bunny...

Visite en bus Touristique avec audioguide français ce qui permet une découverte complète des principaux quartiers de la Madrid.

Visite de la ville :

Puerta del sol bordée d'immeubles XVIII.

Fontaine de Cybèle lieu de commémoration de tous les événements Madrilènes.

Gran Via Plaza de Espana et son monument dédié à Cervantes.

Visite du Palais Royal bordé par les jardins de Sabatini.

Promenade dans le parc de Retiro et son palais de Cristal.

Visite du Stade Bernabeu : les vestiaires, le musée...

Visite du musée de la Reine Sofia où on y trouve par exemple le tableau Guernica de Picasso.





City Trip à Lisbonne

12-14 | 15-17 ans

du 5 au 9 Avril 2020

du 19 au 23 Avril 2020

Les dates peuvent être

modifiées en fonction les disponibilités aériennes.

Zones A et B:

Lisbonne est d'une beauté
peu conventionnelle.
Ses maisons pastel
balafrées de tags, ses
tramways et ses docks
réhabilités. Insoucieuse
des modes et du temps,
Lisbonne est ancrée
dans le réel.



Programme

Découvrez l'**Alfama** et ses petites ruelles, quartier historique de la ville. C'est le quartier le plus typique et le plus vivant de Lisbonne.

Le point de vue de Portas do Sol et ses vues fantastiques sur toute l'Alfama et sur l'estuaire du Tage.

Baixa, le quartier chic de Lisbonne, avec ses longues avenues bordées de magnifiques bâtiments de style pombalin, ses boutiques et ses places sublimes.

Praça do Comércio, la grande place de Lisbonne et son arc de triomphe, entourée des principaux ministères Portugais.

Visite du château Sao Jorge avec ses ruines et fortifications impressionnantes sans oublier la superbe vue sur Lisbonne et le Tage.

Balade à Belem, avec le Mosteiro dos Jeronimos (Monastère des Hiéronymites) et la fameuse Tour de Belém.

Visite de l'incroyable aquarium de Lisbonne (l'Oceanarium), divisé en quatre immenses réservoirs qui représentent les quatres océans.

Excursion à Sintra où vous découvrirez le palais national, le centre historique et le palais de Pena.



Paris/Lisbonne avec Air France, Iberia ou Vueling.

Hébergement et restauration

Auberge de jeunesse au centre de Lisbonne.

Repas pris dans les auberges ou dans des petits restaurants typiques.

Formalités

Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité. Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale, une photocopie du titre d'identité du parent signataire. Si l'enfant porte un nom différent de celui du parent signataire, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille. Carte européenne d'assurance maladie.



jours

du 5 au 11 Avril 20

Zones A et B: du 19 au 25 Avril 2020

Les dates peuvent être modifiées en fonction des disponibilités



Vol Paris/Naples avec Air France, Transavia ou Alitalia.

seraement restauration

Les jeunes logeront à côté de Sorrente dans un hôtel 2**.

Demi-pension à l'hôtel et déjeuners dans des restaurants locaux ou sous forme de pique-nique.

Formalités

Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01. Si l'enfant porte un nom différent de celui du père ou de la mère, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille.

Carte européenne d'assurance maladie.

De Pompéi à Capri

Naples, le Vésuve, Sorrente et la Côte Amalfitaine

Depuis l'antiquité, le Golfe de Naples envoute par ses trésors artistiques et la douceur du climat. De Sorrente à Capri, des flancs du Vésuve aux vestiges de Pompéi, vous découvrirez une des plus belles régions d'Italie.



Sorrente : Entourée de plantation d'orangers et de citronniers, Sorrente domine la baie de Naples à quelques encablures de l'enchanteresse Capri. Promenade et shopping dans les ruelles vives et animées où beaucoup de magasins et articles multicolores se succèdent le long d'un parcours d'origine gréco-romaine.

Naples : Capitale de la Campanie, c'est une ville extraordinaire possédant un caractère très fort.

Visite de la place du Plebiscito, le Palais Royal et la galerie Umberto.

Promenade dans le quartier de Spaccanapoli, centre historique de Naples.

Pompéi: Visite quidée de Pompéi, ville ensevelie par l'éruption du Vésuve en 79 après J.C. Visite de cet extraordinaire site archéologique aux fresques et mosaïques magnifiquement conservées.

Vésuve : Montée au Vésuve, découverte pédestre du site avec vue panoramique sur la magnifique baie de Naples.

Capri: Traversée depuis Sorrente en hydroptère.

Découverte de cette île de rêve bordée de côtes accidentées et de falaises fantastiques. Flâneries dans les ruelles animées de Capri. Visite du Jardin d'Auguste. Balade dans le

village d'Anacapri, situé à l'intérieur des terres, il surplombe le port de Capri.

Côte Amalfitaine : La côte amalfitaine, classée au patrimoine mondial de l'humanité, est connue dans le monde entier pour son relief très accidenté, la beauté et la grande diversité de ses paysages, ses villages pittoresques. Elle tire son nom de la ville d'Amalfi, cœur géographique et historique de la Côte.

Amalfi est implantée sur les parois et au fond d'une gorge s'ouvrant sur le port et dominée par le mont Cerreto. Le plus

la plage.

célèbre monument d'Amalfi est

certainement sa cathédrale Duomo de style arabo-normand.

Positano est bâti de part et d'autre d'une étroite vallée, ses abords côtiers sont parmi les plus beaux de la Côte Amalfitaine. Les innombrables «perrons» sont très typiques du village, ils partent du haut du pays, coupent les ruelles, pour descendre jusqu'en bas, sur





Les trois Capitales Impériales Prague, Vienne et Budapest

Partez sur les traces de l'ancien empire Austro-hongrois.

Prague, ville aux mille tours et mille clochers. Vienne, Capitale du Saint Empire romain germanique, témoigne de son éclatant passé. Budapest, la perle du Danube. Ces trois capitales imprégnées d'art et d'histoire sont aussi devenues

des villes modernes et dynamiques.

du 5 au 12 Avril 2020

Zones A et B: du 19 au 26 Avril 2020

Les dates peuvent être modifiées en fonction les disponibilités aériennes.

ogramme

Jour 1 : Vol pour Prague

Jours 2 et 3 : Prague



Cette ville qui se découvre à pied, mérite qu'on s'y promène au petit bonheur pour découvrir au coin d'une rue un bâtiment Art Nouveau ou un autre de style médiéval.

Vous découvrirez la Place Venceslas, la Tour de la Poudrière, le vieux Palais, le pont Charles, l'hôtel de ville et le quartier juif.

Visite du quartier du château de Prague, la ruelle d'or et ses pittoresques maisonnettes du XVIe siècle, la Cathédrale Saint Guy.

Jours 4 à 5 : Vienne



Visite complète du château de Schönbrunn, résidence d'été des Habsbourg promenade dans le splendide parc du château.

Visite du centre historique, la Cathédrale Stefansdom, l'Opéra, l'hôtel de ville et le Parc de Rathaus.

Jours 6 et 7 : Budapest



Visite du vieux quartier de la ville perché sur une colline et inscrit au patrimoine de l'UNESCO

Découverte du château Royal, son musée et la Matthias Church.

Promenade sur l'avenue Andrassy jusqu'à la place des Héros et le bois de la ville.

Visite du Parlement Hongrois et promenade le long du Danube.

Détente aux Thermes Sczéchenyi au milieu des joueurs d'échec.

Jour 8 : Retour en France





Avion Air France ou Lufthansa pour vol Paris-Prague et Budapest-Paris Prague-Vienne et Vienne-Budapest en Train.

Transport sur place

Transport locaux.

Hébergement et restauration

Logement en auberges de jeunesse avec petits déjeuners.

Déjeuners et dîners pris dans les restaurants locaux.

Formalités

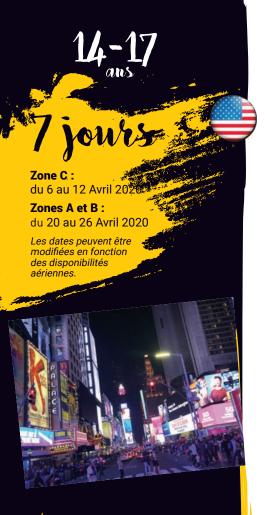
Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01. Si l'enfant porte un nom différent de celui du père ou de la mère, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille.

> Carte européenne d'assurance maladie.







Voyage

Vol Paris/New York avec Air France, American Airlines ou British Airways. (Possibilité d'escales)

Hébergement

Hôtel ** Proche de Manhattan. Chambre quadruple avec 2 lits doubles et salle de bain privative.

Restauration

Les repas sont pris au restaurant ou dans des « Deli ».

Formalités

Passeport personnel électronique ou biométrique en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01. Si l'enfant porte un nom différent de celui du père ou de la mère, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille.

Formulaire ESTA à remplir en ligne afin d'obtenir une autorisation d'entrée.

New York City

New York ou « Big Apple » est l'une des plus grandes cités du Monde tout à la fois excitante, irrésistible, déroutante et mystérieuse. Vous serez frappé par son incroyable concentration humaine et par son activité frénétique. New York, c'est plus qu'une ville, c'est une expérience unique, une machine à rêves, un mythe, une addiction.

Programme

Un riche programme d'excursions et de visites est prévu pour découvrir toutes les facettes de cette incroyable ville.

Jour 1: Vol pour New-York

Jour 2 : Découverte d'Harlem ou vous pourrez assister à une messe gospel (sous réserve de disponibilité).

Rendez-vous à Brooklyn en traversant son fameux pont! Brooklyn Street Art and Graffiti!

Jour 3 : Visite de la Statue de la Liberté et Ellis Island. La statue de la Liberté, en plus d'être est l'un des monuments les plus célèbres des États-Unis, est devenue l'un des symboles des États-Unis et représente de manière plus générale la liberté et l'émancipation vis-à-vis de l'oppression.

Balade dans Wall Street, le cœur financier du Monde, et visite du Memorial du 11 Septembre.

Jour 4 : Visite guidée du Siège des Nations Unies.

Visite du musée d'Histoires Naturelles. En soirée, Show à Broadway.

Jour 5 : Découverte de Central Park, un gigantesque poumon vert au cœur de Manhattan.

Visite du Metropolitan Museum of Arts, le joyau des musées de New York et l'un des plus grands musées d'art au monde.

Balade dans Chelsea: visite du Chelsea Market et de la High Line.

Jour 6 : Balade dans Midtown (visite de Grand Central, St Patrick Cathedral, Bibliothèque, Rockefeller Center).

Découverte de la 5^{ème} Avenue, Time Square, Empire State Building et Broadway : l'avenue la plus longue et la plus connue de New York. Greenwich village : le mythique quartier des artistes et des musiciens.

Montée à l'observatoire du Top of the Rock.

Jour 7: Vol retour France









du 5 au 12 Avril 2020

Zones A et B: du 19 au 26 Avril 2020

modifiées en fonction les disponibilités aériennes.

avec Air France ou British Airways. (Possibilité d'escales)

Hébergement

Auberge de jeunesse.

Restauration

Les repas sont pris au restaurant.

Formalités

Passeport individuel valable au moins 6 mois après la date de retour en France.

Autorisation de sortie du territoire Cerfa n° 15646-01. Si l'enfant porte un nom différent de celui du père ou de la mère, celui-ci devra apporter la photocopie du livret de famille.

Entre traditions et modernité

Le Japon, Pays du soleil Levant est un pays aux contrastes extrêmes, il s'est cependant adapté au monde occidental et à son expansion économique, tout en respectant son passé et sa culture.

Ce circuit vous offre une vision du Japon privilégiant les hauts lieux touristiques qui sont autant de symboles d'un pays aussi mystérieux que généreux en beautés naturelles et trésors culturels.

Un itinéraire au fil des villes et des sites qui reflètent au mieux l'âme de ce pays surprenant

ogramme

Jour 1: Vol vers Tokyo

Jours 2 à 4 : Découverte de Tokyo

Tokyo, capitale et plus grande ville du Japon. Avec ses nombreux quartiers aux atmosphères diverses, Tokyo est une ville qui offre un spectacle

Temple Asakusa Kannon ou Sensoji, l'un des temples les plus spectaculaires et vénéré de Tokyo.

Ascension jusqu'à l'observatoire de la mairie pour admirer la vue panoramique.

Quartier branché d'Harajuku, lieu de rendez-vous de la jeunesse Tokyoïte. Quartier Akihabara.

Sanctuaire de Meiji-Jingu.

Transfert vers Kyoto avec le Shinkansen (TGV japonais).

Jours 5 à 7 : Découverte de Kyoto

Kyoto est la capitale culturelle du Japon, bien que moderne, elle perpétue jalousement son culte de la tradition

Découverte des temples Kinkakuji et Ryoanji. Le brillant Kinkakuji, surnommé le Pavillon d'or, offre un remarquable contraste avec le Ryoanji dont le jardin de pierres, fait de rochers et de sable blanc, incarne la simplicité même.

Le Château Nijo, cet ensemble est constitué de plusieurs bâtiments, de fortifications et de beaux jardins où ginkos et autres cerisiers du Japon s'épanouissent.

Sanctuaire shinto: Heian-jingu.

Visite du temple de Kiyomizu-dera dont le bâtiment principal est classé Trésor National. Balade dans le quartier traditionnel de Gion.

Découverte de Nara : l'un des sites culturels majeur du Japon.

Le Todai-Ji est un temple Bouddhique dans lequel se trouve le plus grand édifice en bois du monde ainsi que le plus Grand Bouddha en bronze.





Conditions générales de vente

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

NOUVELLES VAGUES a souscrit auprès de la compagnie AXA France IARD un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

Extrait du Code du Tourisme

Art. R.211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité.

Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Art. R.211-3-1 - L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Art. R.211-4 - Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristique s et les catégories de transports utilisés.

2º Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil

3° Les prestations de restauration proposées

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ.

 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8.

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9,

12º L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

13° Corsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Art. R.211-5 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. R.211-6 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1º Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates

 $\mathbf{3}^{\circ}$ Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour

4º Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil;

 $\mathbf{5}^{\mathbf{o}}$ Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du vovage et au prestataire de services concernés :

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 :

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9. R. 211-10 et R. 211-11 :

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus:

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sa ns pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée

Art. R.211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. R.211-8 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211 - 12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. R.211-9 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211 -4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. R.211-10 - Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la prietité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. R.211-11 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

 - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'articleR. 211-4

Conditions particulières de vente

Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours sont définies par le Code du Tourisme.

Nouvelles Vagues est titulaire d'un numéro auprès des opérateurs de voyages n° IM031100002, est membre de l'EDV, de l'UNOSEL et de l'APST.

Les séjours font l'objet d'une déclaration pour agrément auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale de la Haute-Garonne.



1. Inscriptions

LES INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES - Sur simple demande il vous sera envoyé un dossier d'inscription et une fiche sanitaire. Cette dernière est à remplir soigneusement et à signer.

La réservation à un de nos séjours ne sera prise en compte qu'à réception de ce dossier et d'un acompte de :

- 400 € pour les séjours en France
- 700 € pour les séjours à l'Étranger

Les règlements seront faits soit par Carte Bleue en appelant le 05 62 88 97 60, soit par chèque à l'ordre de Nouvelles Vagues. Le solde du séjour devra nous parvenir impérativement un mois avant le début du séjour.

LES INSCRIPTIONS PAR LES COMITÉS D'ENTREPRISES ET LES SERVICES SOCIAUX - Les inscriptions devront nous parvenir par courrier ou télécopie obligatoirement en mentionnant les Noms, Prénoms des participants. Dès lors une convention sera établie en deux exemplaires et signée par les deux parties. En règle générale les conditions sont les suivantes :

- 30 % du montant du ou des séjours à la signature de la convention.
- 60 % du montant du ou des séjours un mois avant le départ,

le solde sur présentation de Facture dans les meilleurs délais.

Il appartient aux Comités d'Entreprises ou Services Sociaux de nous tenir informé des éventuelles modifications de ses inscriptions et de nous fournir les dossiers d'inscriptions et fiches sanitaires dûment complétés et signés par les familles au olus tard 6 semaines avant le début du séjour.

Les informations seront transmises soit aux familles soit aux Comités d'Entreprises ou Services Sociaux selon leurs

2 Les Prix

Les prix indiqués dans notre brochure ont été déterminés en fonction des données économiques suivantes, à la date du 1st juin 2018 : taux de change de la monnaie du pays concerné, coût du transport lié notamment au prix du carburant, redevances et taxes afférentes aux prestations offertes telles que taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement de sécurité dans les ports et les aéroports. En cas de modification significative du taux de change, du montant des taxes et redevances et/ou du coût du transport, la variation sera intégralement répercutée dans nos prix. Toute nouvelle taxe, quelle qu'en soit la nature, sera intégralement répercutée dans nos prix. La révision du prix du voyage ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date de départ.

3. Formalités de voyage

Pour se rendre dans les Pays Européens, le participant de nationalité française doit être en possession d'une pièce d'identité à son nom et en cours de validité : une carte nationale d'identité accompagnée d'une autorisation de sortie de territoire délivrée par le commissariat ou la gendarmerie de son domicile, ou d'un passeport personnel (valable 5 ans) qui remplace ces deux documents.

Pour se rendre dans les autres pays étrangers figurant dans notre brochure le participant de nationalité française doit être en possession d'un passeport personnel en cours de validité.

Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat ou de l'ambassade du pays de destination, afin de se procurer les documents nécessaires (visas) au franchissement des frontières pour se rendre dans le pays du séjour.

Tout participant qui ne serait pas en possession des documents exigés par les autorités françaises d'immigration ne pourra en aucun cas être autorisé à voyager.

Formalité de santé - Quelle que soit la destination, il est indispensable de contrôler la validité des vaccins du participant contre la tuberculose, le tétanos et la poliomyélite.

Carnet de voyage - Les délais d'expéditions des informations concernant le voyage du participant sont adressées par courrier 3 semaines avant le départ.

4. Annulation, désistement et modification de séjour

Toute annulation doit être signalée à Nouvelles Vagues au plus tôt par courrier ou télécopie.

FRAIS D'ANNULATION

De l'inscription à 90 jours avant le début du séjour Nouvelles Vagues conservera le montant des frais de dossier soit $60\,\pounds$.

De 89 à 60 jours avant le début du séjour Nouvelles Vagues conservera 20 % du prix du séjour.

De 59 à 30 jours avant le début du séjour Nouvelles Vagues conservera 30 % du prix du séjour.

De 29 à 15 jours avant le début du séjour Nouvelles Vagues conservera 60 % du prix du séjour.

À Compter du 14^{ème} jour avant le début du séjour Nouvelles Vagues conservera la totalité du prix du séjour.

Modification du fait du participant - Toute modification de dossier (changement de séjour et de dates de séjour) doit être formulée par écrit.

Désistement ou modification en cours de séjour du fait du participant.

Toute interruption de séjour, quel qu'en soit le motif, et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le forfait ne pourront faire l'objet d'un remboursement de la part de Nouvelles Vagues, même dans le cas de la souscription de la garantie annulation. Les frais de retour anticipés et d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant, sauf en cas d'une prise en charge dans le cadre de l'assistance rapatriement.

Annulation du fait de Nouvelles Vagues - La résiliation d'un séjour est conditionnée par le nombre de participants inscrits. Si le nombre de participants était inférieur à 20, Nouvelles Vagues pourrait se voir dans l'obligation d'annuler le séjour. Dans cette éventualité, Nouvelles Vagues informerait le participant dans les meilleurs délais, et au plus tard vingt et un jours avant le départ. Le participant aurait alors le choix d'un report de son inscription pour un séjour similaire, ou du remboursement total des sommes versées.

Modification des informations contenues dans la brochure (article R2211-7 du Code du Tourisme) -

Certaines informations contenues dans la présente brochure et/ou signalées aux pages concernées peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat de vente. Nouvelles Vagues s'engage à communiquer par écrit à ses clients les modifications éventuelles susceptibles d'être apportées aux informations contenues dans la présente brochure. Les modifications concernant notamment l'identité des transporteurs contractuels et des transporteurs de fait éventuels seront communiquées en vertu des articles 1,2 et 5 du décret 2009-315 du 17 mars 2006.

Nouvelles Vagues peut être dans l'obligation, en cas de circonstances exceptionnelles ou d'un empêchement majeur de modifier un lieu de séjour, un programme ou ses prestations. Dans cette éventualité Nouvelles vagues proposera des prestations de remplacement de qualité équivalente ou supérieure, sans supplément de prix, ou, à défaut le remboursement des prestations non fournies.

5. Transport Aérien

Lorsque les voyages proposés par Nouvelles Vagues sont prévus en avion, ils font l'objet de réservation auprès de compagnies aériennes.

Conformément aux Conventions de Varsovie et de Montréal réglementant les transports aériens internationaux, le transporteur auquel nous avons confié l'acheminement de nos participants est responsable du dommage résultant d'un éventuel retard de vol ou d'une avarie (destruction, perte) causée à leurs bagages, selon les plafonds édictées par ces conventions et repris dans les conditions de transport annexées à leur billet.

6. Règlement intérieur aux séiours Nouvelles Vagues

Pour garantir l'équilibre de la relation contractuelle, le participant doit accepter d'avoir une attitude conforme aux règles élémentaires de bonne conduite qui doivent prévaloir dans tout rapport humain.

Discipline - Le participant devra adopter une tenue vestimentaire correcte. L'usage de drogue, d'alcool, le vol sous toutes ses formes, est formellement interdit. Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du séjour, où celui-ci ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, Nouvelles Vagues se réserve le droit d'en informer ses parents et d'interrompre son séjour. Les frais de retour anticipé et d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant et/ou de ses parents.

Décharge de responsabilité - Le séjour terminé, notre responsabilité s'achève dans les 15 minutes qui suivent le retour du participant, et dès qu'il a été repris en charge par ses parents ou son représentant légal. Sauf autorisation écrite du représentant légal, le participant ne sera pas autorisé, au retour, à rejoindre seul son domicile.

7. Assurance et assistance

Assurance responsabilité civite professionnelle - Nouvelles Vagues est titulaire d'un contrat d'assurance responsabilité civite professionnelle, numéro 55446582 souscrit auprès de la compagnie Allianz, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris.

Assurance voyage - Contrat numéro 3797 Unosel Assistance à pour objet de garantir tous les participants des séjours contre les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile, en raison des dommages corporels, matériels et immatériels qui en résultent, de leur garantir une assurance médicale et une assurance bagages.
Un fascicule mentionnant la nature et plafond des garanties par sinistre est disponible sur le site.

8. Garantie Annulation (option facultative

Le participant peut obtenir le remboursement des acomptes et des sommes versées en règlement du forfait de séjour (hors montant de la garantie annulation et des frais de dossier d'un montant de 60 €) en optant au moment de l'inscription, pour une garantie annulation. Cette garantie s'applique en cas de maladie, d'accident ou de décès du participant, de ses ascendants directs (père – mère) ou de ses collatéraux (frères et sœurs). Pour une prise en compte, la maladie ou l'accident interdit formellement de quitter le domicile, nécessite des soins médicaux et empêche tout déplacement par ses propres moyens. Cette garantie s'applique exclusivement avant le départ du participant. Le montant de cette garantie annulation doit être réglé impérativement au moment de l'inscription du participant et ne fera pas l'objet d'un remboursement.

Tarif par participant et par séjour : 2.50 % du prix global du séjour.

Les maladies et accidents doivent être justifiés par la présentation d'un certificat médical délivré par une autorité médicale

La garantie ne couvre pas l'annulation d'un séjour pour convenance personnelle, l'absence de présentation au départ (sauf en cas de force majeur), le défaut de présentation des documents exigés aux frontières, les maladies connues au moment de l'inscription et le remboursement des sommes liées au retour anticipé du participant.

9. Responsabilit

Nouvelles Vagues est responsable de plein droit à l'égard du participant de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Nouvelles Vagues peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au participant, soit au fait imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeur.

10. Frais médicaux

Nouvelles Vagues fait l'avance des frais médicaux (honoraires médicaux, radios, médicaments, etc.) Dans cette éventualité, à la fin du séjour, vous recevrez une facture correspondant à cette avance que vous devrez régler dans les meilleurs délais.

Nous demandons à chaque participant pour les séjours en Europe de se munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie délivrée par la caisse de sécurité sociale dont dépendent les parents. Cette carte permet chez certains praticiens de ne pas faire l'avance des frais.

11. Chèques vacances

Nous sommes autorisés à recevoir les chèques vacances de l'ANCV, selon la législation en vigueur.

12. Utilisation de l'image

Nouvelles Vagues se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors de ses séjours pour illustrer ses brochures et ses documents de présentation, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou de son représentant légal.

Il vous suffit de nous en informer par courrier dans un délai d'un mois à l'issue du séjour.

